



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 30 mai 2024

PROCES-VERBAL

En l'an 2024, le jeudi 30 mai 2024 à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 21 mai 2024, s'est réuni sous la Présidence du Maire de la commune de Moncontour, en présence de 3 adjoints et des Conseillers Municipaux suivants :

Nombre de présents : 11

M. Edouard RENAUD – M. Louis ZAGAROLI – Mme Marylène PETIT - M. Alexandre ROULON – M. Bruno SOUCHARD - Mme Martine COLOMBET – Mme Anne PEUVERGNE – Mme Katia GUILLOT – M. Franck JOSEPH-THEODORE – M. Jean-Claude BOUILLAULT - M. Arnaud GIANANTI -

Etaient également présents :

Conseillers Consultatifs : Mme Corinne LORIN – Mme Roseline PINEAU – Mme Amandine BRIAND - M. Mickaël GUILLOT – M. Jean-Michel JAULIN -

Presse : Thérèse RINUIT

Nombre de pouvoirs : 4 (M. Jean-Jacques HOULLIER donne pouvoir à M. Jean-Claude BOUILLAULT - Mme Nadia JUILLET donne pouvoir à M. Louis ZAGAROLI – M. Nicolas TURQUOIS donne pouvoir à M. Edouard RENAUD - M. France POIREAU donne pouvoir à M. Bruno SOUCHARD)

Absents excusés :

Edouard RENAUD, Maire, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures.

Désignation d'un Secrétaire de séance : Mme Katia GUILLOT

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 avril 2024.

ORDRE DU JOUR

- *Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) 2024 – Electricité*
- *Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) 2024 - Gaz*
- *Acquisition Terrains*
- *Questions diverses*

Redevance d'Occupation du Domaine Public 2024 - Electricité

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur RENAUD donne connaissance aux membres du Conseil Municipal des règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition de SRD concernant la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Le montant de cette redevance pour l'année 2024 s'élève à 239 €.

Redevance d'Occupation du Domaine Public 2024 - Gaz

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur RENAUD donne connaissance aux membres du Conseil Municipal des règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte les propositions qui lui sont faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

La redevance 2024 s'élève à 187,13 €.

Le recouvrement des 5 années antérieures demandé (2018 à 2022) d'un montant de 852,61 € a bien été versé à la commune.

Acquisition de terrains

Présenté par Edouard RENAUD

➤ *Acquisition Terrains :*

Consorts RICHARD – ZE 157 – 5527m² - 41 452.50 € (7.50/m²)

Mme Maryse POIREAU – AD 67 – 1198m² - Euro symbolique

Consorts FERJOUX :

AK 132, 137, 138, 141, 148, 150, 178, 416, 458, 478, 549, 670, 671, ZE 84 : 5661 m² : 1861,50 € (€ m² : 0,50 et 0,20)

M. Henri BOIS – AB 308 – 235m² - 117 € (0.50/m²)

M. Mme AUGERON - AB 353 - 144m² - 72 € (0.50/m²)

Mme Katia BARRIN A 4 - 3640m² - 1820 € (0.50/m²)

M. Mme Pierre JAULIN – AD 63 – 1198m² - Euro symbolique (déjà délibéré séance du 21/09/2023)

Questions diverses :

- 1 – Réflexion cantine à 1 euro : Beaucoup d'impayés (environ 5000 €) suite à la mise en place du dispositif de prélèvement automatique. Les collectivités mettant en place la « cantine à 1 € » perçoivent l'aide de l'Etat de 3 €.
- 2 – Participation Atelier Zéro Artificialisation nette le mardi 11 juin : Marylène PETIT représentera M. RENAUD.

TOUR DE TABLE :

- **Martine COLOMBET – Roseline PINEAU – Louis ZAGAROLI** : L'état des lieux de l'auberge du lac a été réalisé lundi 27 mai en présence de Raphaël PINEAU. (avec photographies des travaux). Le contrôle des extincteurs sera réalisé par les Ets Viaud à la charge de la commune. Le fuel restant dans la cuve (environ 700 l) sera remboursé à Mme Natacha MISALE, M. PINEAU laissera la même quantité à son départ des lieux. Problème d'éclairage sur le parking, les hublots sont engorgés d'eau, et le four disjoncte (contacter D. Blanchard).
- M. PINEAU organisera des guinguettes, la commune met à disposition un parquet qui sera restauré par Raphaël PINEAU. Le 14 juillet, une animation aura lieu à l'auberge après le tirage du feu d'artifice sur le lac comme l'année dernière.
- **Louis ZAGAROLI** : Dans le cadre du contrat 100% LED, à compter du 1^{er} janvier 2025, le Syndicat Energies Vienne couvrira les risques liés à l'éclairage public, la commune n'aura plus besoin d'assurance spécifique sur l'éclairage public. Garantie à supprimer auprès de GROUPAMA.
- **Edouard RENAUD** : Le camion benne RENAULT MASTER est commandé et sera livré prochainement, le logo de la commune sera floqué.
- **Alexandre ROULON** : Le chalet bois est monté à l'accueil du camping, reste la lasure à passer.
- **Jean-Claude BOUILLAULT** : Des peupliers sont à couper ou à élaguer avant l'installation de l'éclairage à l'aire de pique-nique.
- **Bruno SOUCHARD** s'interroge sur l'abribus. Il souhaite savoir s'il est terminé car il a remarqué qu'il manque une vitre.
- **Marylène PETIT** : Dans le cadre du festival livre jeunesse organisé par la bibliothèque de Loudun et la CCPL, l'auteur Jean-Charles SARRAZIN est venu rencontrer les enfants de la classe de Marie-Paule et d'Alexandra dans la matinée du jeudi 30 mai .

Edouard RENAUD clôt la séance à 21 heures 00
Fait à Moncontour, le 30 mai 2024

Le Maire,
Edouard RENAUD

